



Magnis Formation
25 Rue Roux Soignat
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00014

TVA intra-com :
FR 32809511793

PROGRAMME FORMATION

CACES R386 NACELLE PEMP CATEGORIE 1A

Durée : 2 jours / 14 heures

Lieu : Magnis Formation Lyon 3^e / Genas

Objectifs :

- Etre capable de conduire une Plate-Forme Elévatrice Mobile de Personne (PEMP) en toute sécurité afin d'obtenir son CACES PEMP R386 Catégorie 1A,
- Acquérir le savoir-faire nécessaire,
- Appliquer les règles de sécurité tant sur le plan théorique que pratique.

Catégorie 1A : Nacelle à élévation verticale, immobile au sol.

Exemple : Nacelle à mât vertical, Toucan, nacelle tractable.

Public visé : Toute personne amenée à réaliser des opérations de manutention à l'aide d'une nacelle.

Prérequis : Etre âgé de 18 ans minimum, être apte physiquement (certificat médecine du travail), lire et écrire le français.

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques : Vidéo, documentation, livret de formation,
- Exercices pratiques : plateau technique intérieur et extérieur.

Points abordés :

- **Théorie :**
 - Les obligations du constructeur
 - Les obligations de l'employeur (formations, autorisation de conduite)
 - Responsabilité du conducteur
 - La législation
 - La classification par catégorie des PEMP
 - La technologie des différents organes de la PEMP
 - Les principaux risques d'accidents : renversement, chute, heurt, électrisation ...



Magnis Formation
25 Rue Roux Soignat
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00014

TVA intra-com :
FR 32809511793

- Gestes de commandement
- Les règles de stabilité et de mise en œuvre
- Les règles de conduite, de circulation, de stationnement
- Balisage de la zone
- Vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la charge, hauteur de travail, nature du travail
- Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- Les organes de sécurité
- Les vérifications et entretien courant à effectuer
- Les consignes et manœuvre liées à l'utilisation des postes de secours
- Equipement de protection individuelle
 - **Pratique :**
 - Contrôle visuel de l'état de la nacelle
 - Examen d'adéquation
 - Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
 - Les gestes de commandement et de communication
 - Balisage, mise en station
 - Mise en place de la nacelle
 - Mise en place des stabilisateurs
 - Mise à niveau de la nacelle
 - Prise de poste
 - Déplacement de la plate-forme de travail
 - Mise en place de la PEMP en position de transport
 - Réalisation de différentes manœuvres avec souplesse et précision
 - Réalisation des manœuvres de secours
 - Opérations de fin de poste

EXAMEN CACES (PERMIS CARISTE)

Evaluation et validation :

- Evaluation des connaissances,
- Evaluation du savoir-faire par mise en situation pratique,

Documents remis en fin de formation : Délivrance du CACES pré-rempli des symboles proposés par le formateur.

Validité: 5 ans